



MESSAGE D INFORMATION DE L INTERSYNDICALE SAVOIE

Suite à l'accord collectif majoritaire de la DGFIP du 22/10/2021, un fonds pour l'amélioration du cadre de vie au travail des agents a été créé dont les crédits sont déconcentrés au niveau de chaque direction.

Pour la DDFIP de la Savoie, l'enveloppe s'élève à 74 751 €.

Ce fonds a vocation à financer des actions relevant des 4 axes suivants :

- * cadre de vie au travail ;
- * démarche écoresponsable ;
- * sensibilisation aux innovations ;
- * responsabilité sociale de la DGFIP.

Le Comité Technique Local (CTL) sur le fonds pour l'amélioration du cadre de vie au travail s'est tenu le 14/04/2022.

296 propositions ont été transmises par les agents du département.

2 GT (groupe de travail) réunissant des représentants de l'administration et des représentants des organisations syndicales (OS) se sont tenus pour étudier les propositions des agents le vendredi 11 février (après-midi) et le lundi 4 avril (après-midi) avant la tenue du CTL qui s'est déroulé le jeudi 14 avril.

A l'issue de ce CTL, **un accord majoritaire et unanime des 4 OS s'est dégagé**, et les actions suivantes ont été retenues :

1. Axe cadre de vie au travail

– aménagement d'un espace détente intérieur sur les sites suivants :

Aix-les-bains, Albertville, Barberaz, Chambéry (Bassens, Madoux), Moutiers, Saint-Jean-de-Maurienne.

– aménagement d'un espace repas et détente extérieur à Moûtiers et Saint-Jean-de-Maurienne.

– un budget plantes vertes et décoration pour les services qui en ont exprimé le besoin.

– local avec douche pour les sportifs (réaménagement ou création) sur les sites suivants : Barberaz, Chambéry (Bassens, Madoux), Moutiers et Saint-Jean-de-Maurienne

2. Axe démarche écoresponsable

– des abris vélo couverts et clos et arceaux pour les sites suivants :

Chambéry (Bassens, Madoux, Pasteur), Moûtiers et Saint-Jean-de-Maurienne.

– des chasses d'eau économiques sur les sites non équipés : Moûtiers et Saint-Jean-de-Maurienne.

3. Axe responsabilité sociale de la DGFIP

– séances d’initiation de relaxation, sophrologie et yoga.

Dans un premier temps, ces séances seront proposées aux agents ayant répondu au sondage du mois d’avril.

Puis selon les retours des participants, un nouveau sondage sera proposé pour une séance découverte pour ceux qui n’ont pas répondu aux sondages ou une 2ème séance pour ceux qui le souhaitent.

– Armoires de troc pour échanger livres, jeux de société...

Aucune proposition n’a été faite pour l’axe sensibilisation aux innovations.

L’intersyndicale avait exigé de la Direction toute absence de censure des propositions des agents. S’agissant des propositions qui ne peuvent être retenues dans le cadre du fonds, l’intersyndicale s’assurera de leur financement par la Direction sur d’autres crédits budgétaires (DGF – CHSCT – CDAS), si l’action est réalisable. Tel est le cas des demandes de matériels pour exercer ses missions ou des fauteuils de bureau pour le télétravail.

Enfin, nous avons demandé à ce que les personnels des différents sites soient associés pour le choix des aménagements extérieurs et intérieurs.

Le DDFIP a donné son accord pour qu’un ou plusieurs GT de suivi aient lieu.

Pour autant, **l’INTERSYNDICALE 73** rappelle que le volet reconnaissance de l’engagement des agents de la DGFIP ne peut constituer un solde de tout compte.